



Le 10 décembre 2013

**Par courriel et par poste**

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
800, Place Victoria, bureau 255  
Montréal, Québec H4Z 1A2

**Me Éric Fraser**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : (514) 289-2211, poste 3596  
Télééc. : (514) 289-2007  
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

**OBJET :** Suivi administratif – Décision D-2006-27  
Entente d'intégration éolienne  
Votre dossier : R-3573-2005  
Notre dossier : R040851

---

Chère consœur,

Dans le cadre du suivi administratif exigé par la décision D-2006-27 de l'entente d'intégration éolienne, vous trouverez ci-joint le rapport de suivi pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2013.

Espérant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*(s) Éric Fraser*

Éric Fraser

ÉF/rm  
p.j.